



Accusation de vol sur ancien lieu de travail

Par Ivy, le **07/06/2016** à **00:15**

Tout d'abord bonsoir,

J'espère que vous lirez mon message et vous pourrez m'éclairer.

Je vis une situation qui me dépasse complètement et j'aimerais agir en conséquence.

Ce matin, (lundi 06 juin 2016). J'ai été accusé de vol à tort par une ancienne collègue. Je m'explique:

En allant à mes examens ce matin (je suis en rattrapage)

Une ancienne collègue m'a agressé devant ma salle d'examen me disant que je lui avais volé sa montre. Elle m'a traité de tous les noms. J'épargne les détails. Ma bousculé et ma menacé. Suite à l'incident, je suis allée déposer une main courante au commissariat.

Depuis cette agression verbale qui a eu lieu ce matin, je ne me sens pas bien. Je tremble, j'ai des crises de panique, et je ne comprends pas pourquoi je suis accusée à tort.

Ce soir elle m'a encore envoyé un message. Me disant de lui rendre sa montre.

J'aimerais porter plainte pour tous le mal et la honte qu'elle est entrain de me faire subir dans le sens où je me sens menacé et percuté.

Comment est ce que ça se passe,

Merci d'avance pour votre réponse

Par **Ivy**, le **07/06/2016** à **00:29**

Après m'avoir fais vivre une des journées les plus horribles de ma vie devant les étudiants de l'université voilà ce qu'elle m'a envoyé cette fois sur fb:

"Ça ne sert à rien d'appeler Camille pour aller le voir je ne sais quand, il ne t'a pas convoquée pour l'histoire parce que tu n'étais plus employé donc lache lui la grappe ce n'est plus ton employeur maintenant!

D'autre part, je viens te parler plus calmement car je te propose que tu me rende ma montre, je contacte la gendarmerie pour retirer la plainte contre toi et j'arrête de venir te voir !

C'est un cadeau tres tres précieux de ma mere, t'aimerai pas qu'on touche à tes affaires donc je tiens vraiment à la récupérer juste parce qu'elle a une grande valeur sentimentale. je voudrais même plus entendre parler de toi ni autre, juste récupérer ce qui m'appartient !"

Je lui ai répondu ceci:

"Bon écoute maintenant tu vas vraiment arrêter de m'harcèler et me lâcher la grappe. Ta montre je ne l'ai pas et je ne l'ai jamais eu.

Et sache que pour le coup si tu n'as pas réellement porté plainte, c'est moi qui le fera pour: agression en public, harcèlement, accusation de vol sans preuve, diffamation et dénonciation calomnieuse."

À l'instant où je vous écris. Je trouve cette journée tellement injuste vis à vis de moi. Et inadmissible j'aimerai savoir ce que je peux faire car après ce que j'ai vécu je me sens prête à prendre un avocat.

Par **morobar**, le **07/06/2016** à **07:48**

Bjr,

Vous l'avez dit, déposer une plainte (la main courante = ne vaut rien du tout ou si peu...).

Mais il ne faut pas faire que causer, il faut déposer la plainte et avoir des éléments probants. Comme souvent l'agent de service va discutaitler pour éviter de prendre la plainte, il ne sert à rien d'insulter ou de lui rappeler qu'il n'a pas ce droit.

Il faut écrire directement au procureur de la république.

La conduite d'une instance judiciaire dans ce domaine est assez pointue, et il faut s'adresser à un avocat spécialisé dans ce domaine.

Par **Lag0**, le **07/06/2016** à **08:26**

Bonjour,

Si la personne ne fait que vous menacer verbalement de porter plainte, à mon avis, une plainte en retour ne servira pas à grand chose (direction corbeille).

Il faudrait que cette personne dépose réellement plainte, puis que vous soyez blanchi par la justice, pour à votre tour lancer une procédure en dénonciation calomnieuse. Et encore, car cette procédure impose de démontrer que la personne était de mauvaise foi, donc qu'elle

savait l'accusation non fondée, ce qui n'est peut-être pas le cas...